



LA MATINALE D'ÉCOUTE

La fusion des instances représentatives du personnel entre en vigueur au 1er janvier 2018.

**Quels impacts sur vos attributions ?
Quel projet de mandat bâtir ?
Comment vous organiser au sein du CSE ?
Comment transformer cette contrainte en opportunités ?**

Pour vous informer et vous accompagner dans ces évolutions, le Cabinet ECOUTE vous invite à un atelier



Le mardi 23 janvier de 8h30 à 10h30

Cabinet ECOUTE

Les Carrés de l'Arc- Bâtiment B - 1er étage Quartier Bachasson - Rond-point Canet 13590 MEYREUIL

[Google Maps](#)

Venez participer à ce temps d'échange sur l'actualité avec des Experts (Expert-comptable, juriste, consultant)
pour être plus efficace dans vos actions et vos mandats.

Ne tardez pas à vous inscrire (places limitées) en cliquant sur le lien suivant : [Inscription libre et gratuite](#)

www.cabinet-ecoute.fr

Pour tout renseignement complémentaire contacter nous via contact@cabinet-ecoute.fr